

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

SEPTEMBRE 1838.

PREMIÈRE SECTION.

MÉMOIRES, EXTRAITS, ANALYSES ET RAPPORTS.

*ANALYSE géographique du voyage de RENÉ CAILLÉ chez
les Maures de Berâknah en 1824 et 1825,*

Par M. D'AVEZAC.

René Caillé, dont le nom est ineffaçablement attaché à celui de la fameuse Ten-Boktoûe, que, seul entre tous les voyageurs européens, il est venu nous décrire après l'avoir vue; Caillé, que la mort avait épargné au milieu de sa périlleuse entreprise, et qu'elle a naguère frappé au milieu de sa famille, au coin du foyer domestique; Caillé avait préludé à son grand voyage par d'autres courses dans l'intérieur de cette Afrique où il voulait conquérir une longue renommée. Il avait notamment, pour se façonner aux usages des Maures du désert, passé près d'une année sous les tentes des bédouins de la tribu de Berâknah, l'une des branches les plus puissantes de celle de Ssenhê-

gah, et dont plusieurs ramifications sont encore désignées sous le titre de Marabouths, qui rappelle celui de ces farouches Morâbethoun, si fameux dans les chroniques et les romans andalous sous la dénomination adoucie d'Almoravides.

Le savant académicien qui a le premier prêté au voyageur revenant de Ten-Boktouwé le secours de son expérience et de ses lumières pour la mise en œuvre des éléments géographiques qu'il rapportait de sa merveilleuse pérégrination, M. Jomard n'a point essayé d'utiliser les indications, bien imparfaites, il le faut avouer, que Caillé avait conservées de ses courses nomades avec les Berâknah pendant cette année d'épreuve qu'il s'était imposée.

Cependant aujourd'hui que la mort nous l'a enlevé, et que nous rassemblons, comme un hommage à sa mémoire, tous les souvenirs qu'il nous a laissés, peut-être accueillera-t-on avec indulgence l'essai d'une construction graphique de la ligne qui unit entre eux tous ces campements du désert où Caillé s'essayait aux dures privations dont il devait plus tard subir avec aisance l'inévitable joug.

Ce n'est point un travail récent que je viens offrir; il date des premiers instants de la publication du journal de notre voyageur. Occupé alors du tracé du cours du Sénégal et des régions voisines, je voulus me rendre compte des marches de Caillé sur la rive droite du fleuve, dans ces parties si peu connues, que la soupçonneuse susceptibilité des Maures rend presque inaccessibles; et tout en reconnaissant que son récit ne fournissait point des éléments aussi précis et aussi exacts qu'il eût été à désirer, j'acquis la certitude qu'il était néanmoins possible d'obtenir un tracé tolérable

de sa route, et d'ajouter ainsi quelques résultats utiles à la géographie africaine, dénuée, en cette partie, de tout autre renseignement.

Je résumerai d'abord avec brièveté, sous un point de vue purement topographique, les données que peut fournir le récit de Caillé; j'exposerai ensuite les procédés de construction à l'aide desquels j'ai coordonné ces éléments pour en déduire les résultats graphiques dont la petite carte ci jointe offre l'esquisse.

Résumé du voyage.

Parti de *Saint-Louis* du Sénégal, le 3 août 1824, Caillé se rendit par *Leybar*, *Gandon*, *Nghiez*, *Npâl*, *Sokhogne*, *Mérina*, *Mall*, *Niéye* et *Neyré*, villages du Kayor et du Ouâlo, à l'établissement français de *Richard-Tol* sur le Sénégal, où il arriva le 14 août; il en repartit le 18 pour se rendre par eau au poste de *Daghanah*; après un repos de huit jours, il repartit le 27 août, et fut débarqué le 29 au village de *Podor*, près des ruines de l'ancien poste français de ce nom. Jusque là les cartes que nous possédons suffirent pour suivre d'étape en étape notre voyageur; mais ici commence un itinéraire complètement nouveau.

Le 1^{er} septembre, à huit heures du matin, Caillé quitta *Podor* en compagnie de quelques Maures pour se rendre à leur camp. Ils suivirent la rive gauche du Sénégal pendant 2 milles en descendant vers l'*Escale du Coq*; ils traversèrent le fleuve, et ayant chargé leurs bagages sur des bœufs porteurs, ils s'acheminèrent vers le marigot de *Koundy*, qu'on mit beaucoup de temps à traverser. On se remit en route à deux heures, et l'on fit halte à 2 milles N.-E. de *Koundy* sur un joli

coteau. On repartit à cinq heures, et l'on fit *halte* de nouveau à onze heures du soir, après avoir fait 9 milles au N.-E. $1/4$ N.

Le 2 septembre, à cinq heures du matin, on marcha au N.-E. l'espace de 9 milles, et l'on s'arrêta à une heure après midi auprès d'une *mare* bourbeuse au milieu de laquelle s'élevait un gros baobab. On repartit après la prière de trois heures, et l'on fit encore 12 milles au N.-E.

Le 3 septembre, départ à cinq heures du matin, marche de 9 milles au N.-E. $1/4$ N., et halte à trois heures auprès d'une seconde *mare*. Dans la soirée, nouvelle marche au N.-E. $1/4$ E., et halté à dix heures du soir auprès d'un *ravin*.

Le 4 septembre, étant parti une heure avant le lever du soleil, on atteignit, après une marche de 3 milles à l'E. les traces d'un *camp abandonné* récemment, et ayant fait 1 mille de plus au S., on arriva à un petit *camp d'esclaves* appartenant à Ahhmèdo, scheykh des Berâknah. Reparti à deux heures, on fit 8 milles à l'E. $1/4$ N.-E. jusqu'à un ruisseau qui venait, disait-on, des montagnes voisines de Galam, à l'E.-S.-E., et qui coulait rapidement au N.-N.-O. pour se perdre dans un lac situé à trois journées de distance. On fit encore 5 milles à l'E., puis 1 mille au N. pour trouver de l'eau, et l'on s'arrêta vers onze heures auprès d'une *mare*.

Le 5 septembre, à midi, on se remit en route; on marcha 12 milles au N.-E., et l'on arriva à dix heures du soir à un *camp* sur le bord d'un ruisseau.

Le 6 septembre, on partit à sept heures du matin, et l'on atteignit à neuf heures le *camp de Sidy-Mohammed*; à dix heures on continua la marche, et l'on fit

8 milles au N.-E. jusqu'à un petit *camp* de quinze tentes, où l'on s'arrêta.

Le 7 septembre, on ne se mit en marche qu'à deux heures après midi, et faisant 3 milles au N., on entra à trois heures dans le camp d'un puissant personnage, que le voyageur appelle Mohammed-Sidy-Moctar, grand marabout du roi, et chef de la tribu de *Dhié-dhiébe*.

Le 8 septembre, on se dirigea au N.-E., et traversant plusieurs camps au pas d'un chameau rapide, Caillé et le grand marabout arrivèrent après une course de 24 milles au camp du scheýkh, que notre voyageur, suivant l'usage des colons du Sénégal, décore du titre de roi : ce camp était placé auprès d'une mare dans un endroit appelé *Guiguis*.

Le 9 septembre, on leva le camp, et on le transporta à 3 milles au N.

Le 15 septembre, on fit 9 milles à l'E. $\frac{1}{4}$ N.-E., et l'on campa, à midi, au voisinage d'une chaîne de montagnes que Caillé entendit appeler *Ziré*.

Le 20 septembre, notre voyageur alla visiter la plus haute de ces montagnes, située à 2 milles à l'E. du camp; elle n'avait guère que 250 pieds d'élévation, et était formée de rochers de granit noir, dominant une chaîne qui se prolongeait au loin dans le N.-E. sur une largeur de 3 milles du N. au S.

Le 24 septembre, on décampa pour se porter à travers les montagnes jusqu'à 6 milles vers le N.-E. auprès d'une mare appelée *Lakhadou*, située au milieu d'une belle plaine couverte de végétation.

Le 30 septembre, on alla camper à 9 milles au N., auprès d'une mare nommée *Tobaiti*, sur un sol sablonneux semé de plantes piquantes. Ce fut le terme le plus éloigné de la route de Caillé vers le N.

Le 8 octobre, il partit à six heures du matin avec un seul guide, pour se rendre au camp du marabout Mohhammed-Sidy-Moctar; il montait un bœuf porteur, et se dirigeant au S.-O. 1/4 O., il atteignit vers deux heures, après une marche de 23 milles, le lit d'un ruisseau ombragé d'arbres frais, dont le cours était dirigé de l'O. au S.-O.; dans la saison des pluies, ce ruisseau débordait et inondait la plaine; on le nommait *El-Hadjar*. Le voyageur crut y reconnaître celui qu'il avait précédemment traversé. Après avoir parcouru 3 milles encore vers le N.-O. sur un sol entrecoupé de dunes de sable mouvant, Caillé et son guide arrivèrent au camp d'un scheykh de Berâkuah, nommé Mohhammed; le lieu s'appelait *Lam-Khaté*.

Le 10 octobre, il se remit en route à sept heures du matin avec un nouveau guide, et fit d'abord 1 mille à l'O. le long d'une mare considérable, après laquelle il prit au S.-E., et fit 15 milles à travers un sol pierreux, couvert de gazon, pour arriver à midi au camp de Boubou-Fanfale, sur les bords du ruisseau d'El-Hadjar. Il repartit à deux heures, et après 10 milles de marche au S.-O. sur un sol pierreux; il arriva à six heures du soir à *Ténèqué*, camp d'esclaves appartenant au scheykh ou émyr de Berâkuah.

Le 11 octobre, départ à cinq heures du matin pour continuer la route dans la même direction l'espace de 10 milles sur un sable jaunâtre, et arriver à onze heures au camp de la tribu de *Dhiéolebeu*. Reparti à deux heures, marche à l'O. sur un terrain argileux et gras, retrouvé encore le ruisseau d'El-Hadjar, et à six heures, halte à *El-Khara-Hett-Louhed-Lahi*.

Le 12 octobre, de six heures du matin à neuf heures; route de 6 milles au S. sur un sol quelquefois pier-

reux, où se montraient quelques beaux pieds d'indigo, et arrivé au camp de Mohhammed-Sidy-Moctar.

Le 15 octobre, on leva le camp pour aller chercher de nouveaux pâturages à 4 milles S.-O. $\frac{1}{4}$ O. sur une presqu'île formé par le lit du ruisseau, et qui porte le nom de *Guigué*; la végétation y était plus belle qu'ailleurs.

Le 6 novembre, nouveau campement à 5 milles O. $\frac{1}{4}$ N.-O. du premier, en suivant les bords du ruisseau d'El-Hadjar.

Le 10 novembre, départ à huit heures du matin, marche de 6 milles au N.-N.-O. sur un terrain couvert de pierres ferrugineuses, et 3 milles ensuite sur un sable jaune.

Le 10 décembre, le camp se transporta à 12 milles O. $\frac{1}{4}$ N.-O., et se trouva ainsi à 5 milles à l'E. du lac Aleg, où les femmes allèrent désormais chercher leur eau; elles partaient du camp à neuf heures, et y rentraient à une heure après midi.

Le 12 décembre, le voyageur alla visiter ce lac, qui pouvait avoir douze lieues de tour, s'étendant en longueur du S. au N. et se terminant en tournant au N.-O., sur une largeur de 3 milles. Il reçoit le ruisseau d'El-Hadjar; ses bords sont ombragés d'arbres nombreux, et les environs sont entrecoupés de petits monticules couverts de pierres ferrugineuses. Divers camps de marabouts étaient disséminés à l'entour.

Le 14 décembre, Caillé alla visiter celui des Oulad-Biery, à 1 mille au N. du dernier campement de ses hôtes. Il apprit en ce lieu l'existence, à sept journées au N. du lac Aleg, d'une ville nommée Adrar, capitale d'un petit État du même nom, habitée par des marabouts cultivateurs, dont les maisons sont en terre et surmontées de terrasses.

Le 21 janvier 1825, l'épuisement des pâturages fit lever le camp pour se porter à 2 milles à l'E. sur un sol hérissé de monticules ferrugineux, et néanmoins fourni d'herbages.

Le 6 février, on retourna à l'O., puis faisant 3 milles O.-S.-O., on traversa le ruisseau, et l'on continua encore 9 milles dans la même direction pour s'arrêter sur un sol sablonneux et dur, mais couvert de pâturages; c'est toujours au lac qu'on envoyait chercher l'eau.

Le 21 février, après avoir fait provision d'eau pour deux journées, on délogea de nouveau, et l'on s'avança à l'O.-S.-O. l'espace de 15 milles.

Le 22 février, on continua dans la même direction l'espace de 12 milles; et l'on se trouva à 3 milles au S.-E. d'une mare appelé *Et-Awanil*, où l'on envoya prendre de l'eau.

Le 29 février, notre voyageur alla visiter lui-même cette mare, dont les environs étaient garnis d'arbres nombreux.

Comme on se trouvait rapproché de l'escale où les Maures de Berâknah vont vendre leurs gommés aux traitants français, Caillé obtint de son marabout l'autorisation de s'y rendre pour renouveler sa garde-robe en lambeaux. Il partit le 9 mars avec un des fils de son hôte, et se dirigeant à l'O.; ils rencontrèrent après une route de 6 milles le marigot de Koundy, qu'ils passèrent à gué; ils firent encore 5 milles dans des bois touffus, puis un demi-mille au S. pour gagner un camp appelé *Tenèque*.

Le 10 mars, ils se remirent en route au point du jour, et après une marche de 9 milles, ils atteignirent vers deux heures les bords du Sénégal, qu'ils traversèrent en pirogue pour arriver à Podor.

Le 14 mars, ils allèrent à l'escale, revinrent le 15 à Podor reprendre leurs montures, en repartirent vers deux heures après midi, et ayant passé la nuit dans un camp de marabouts, ils rentrèrent dans la journée du 16 à leur propre camp.

Le 29 mars, retour à l'escale; pour s'y rendre directement sans passer par Podor, on se dirigea à l'O.-N.-O., et l'on arriva le 31 à bord des bâtiments stationnés dans le fleuve pour la traite de la gomme.

Le 15 avril on repartit, et on arriva au camp le 5 avril; il avait rétrogradé de 3 milles vers l'E., et se trouvait près d'une mare nommée *Tiartiaka*.

Le 8 avril, nouveau voyage à l'escale, où l'on arriva le 10, et nouveau retour au camp.

Le 18 avril enfin, Caillé partit encore pour l'escale, où il attendit une occasion pour redescendre à Saint-Louis. Il quittait les Berâknah pour ne plus revenir chez eux.

Il nous a donné sur cette grande tribu maure une notice assez étendue, où nous nous bornerons à recueillir quelques indications géographiques. Le pays qu'elle occupe est situé, dit-il, à environ soixante lieues E.-N.-E. de Saint-Louis; il a pour limites, au S. le fleuve du Sénégal, à l'E. le pays des Douiches, au N.-E. celui des Kounts, au N. la tribu d'Oulad-Lémé, à laquelle s'est réunie une autre tribu voisine, formant à elles deux un corps de nation redouté à cause des brigandages qu'elles exercent, et ne suivant point la religion mahométane; au N.-E. (lisons au N.-O.) la tribu des Labos; enfin à l'O. les Trarzas.

Mon dessein n'est pas de me livrer ici à l'examen et à la restitution de la nomenclature plus ou moins défigurée de notre voyageur; je m'en suis occupé ailleurs.

Mon seul but en ce moment est de construire graphiquement son itinéraire.

Tracé de la route.

Il est aisé de reconnaître que le voyage dont nous venons de présenter le résumé se compose de deux parties, l'une d'aller, l'autre de retour, entre Podor d'une part et la mare de Tobaiti d'autre part; et il est évident que chacune de ces deux lignes flexueuses doit se résoudre en définitive en deux lignes droites identiques de longueur et de gisement.

Examinons successivement chacune d'elles, et d'abord occupons-nous de celle d'aller.

Il existe dans la série des étapes quelques lacunes qu'il est important de suppléer : ce doit être notre premier soin.

De Podor à l'embouchure du marigot de Koundy, le voyageur ne précise ni la distance, ni le gisement; mais ici nous avons le secours des cartes détaillées du cours du Sénégal; prenons celle de Blanchot en quatre feuilles, gravée dans l'atlas de Durand; nous y verrons entre Podor et l'escale de Berâknah l'embouchure d'un marigot non dénommé, qui est évidemment celui auquel Caillé donne le nom de Koundy. Mais la position de Podor étant un peu trop reculée à l'E. sur cette carte, tandis qu'elle est au contraire portée trop à l'O. dans la carte de Dupont et Dus-sault, une moyenne nous donnera une distance de 5 milles, dans une direction N.-O., pour cette première mutation.

Le second jour, le voyageur a fait 9 milles le matin et 12 milles le soir; le troisième jour il fait encore

9 milles le matin, et n'indique point la distance parcourue le soir dans une marche de sept heures; nous supposons la troisième journée égale à la seconde, sans courir la chance d'une erreur sensible.

Enfin, le sixième jour, le voyageur indique une marche de deux heures sans marquer la direction de cette fraction de route, non plus que la distance parcourue; mais comme la marche précédente et la marche suivante sont l'une et l'autre dirigées au N.-E., il est probable qu'en inscrivant en cet endroit 5 milles N.-E., nous serons très près de la vérité.

Nous traduirons donc la route d'aller en une ligne continue et homogène ainsi qu'il suit :

POBÔR.	milles.
Marigot de Koundy,	5 N.-O.
Halte.	2 N.-E.
Halte.	9 N.-E. 1/4 N.
Mare du baobab.	9 N.-E.
Halte.	12 N.-E.
Mare.	9 N.-E. 1/4 N.
Ravin.	12 N.-E. 1/4 N.
Camp abandonné.	3 E.
Camp d'esclaves.	1 S.
Ruisseau.	8 E., 1/4 N.-E.
(Lac à 3 jours N.-N.-O.)	
Halte.	5 E.
Mare.	1 N.
Camp et ruisseau.	12 N.-E.
Camp de Sidy-Mohammed.	5 N.-E.
Petit camp.	8 N.-E.
Camp de Dhiedhiebe.	3 N.
Guiguis.	24 N.-E.
Campement.	3 N.
Campement.	9 E. 1/4 N.-E.
(Montagnes à 2 milles E.)	
Lakhadou.	6 N.-E.
Tobaïti.	9 N.

La construction de cet itinéraire nous donne en ligne droite une distance totale de 140 milles dans une direction à peu près N.-E. (E. 47° N.)

Passons à la route de retour.

On remarque dans la soirée du 11 octobre une marche de quatre heures dans la direction de l'O., sans indication de la distance parcourue; nous estimerons cette distance à 10 milles, ce qui ne peut s'éloigner beaucoup de la vérité.

Puis, le 10 mars suivant, le voyageur fit 9 milles, dont la direction n'est pas explicitement marquée. Le gisement qui précède immédiatement étant le S., nous supposerons que la même direction a été conservée, d'autant plus que d'autres considérations, fondées sur la disposition générale de la route, militent aussi pour l'adoption de ce gisement.

Ainsi complétée, cette route offrira à son tour une ligne continue et homogène, que nous allons prendre à rebours en supposant le point de départ à Podor et celui d'arrivée à Tobati, afin de rendre plus facile la comparaison des deux lignes qu'il faut faire concorder.

Podor.	milles.
Ténèque.	9 N.
Angle de route.	1/2 N.
Marigot de Koundy.	3 E.
Campement.	6 E.
(Mare El-Awanil à 3 milles N.-O.)	
(Mare Tiartiaka à 3 milles E.)	
Halte.	12 E.-N.-E.
Campement.	15 E.-N.-E.
Ruisseau El-Hadjar.	9 E.-N.-E.
Campement.	3 E.-N.-E.
Campement.	21 E. 1/4 S.-E.
Campement.	9 S.-S. E.

Guigué.	3 E. 1/4 S.-E.
Camp de Mohammed Sidy-Moctar.	4 N.-E. 1/4 E.
El-Khara-Hett-Louhed-Lahi.	6 N.
(Passage du ruisseau El-Hadjar.)	
Camp de Dhiolebeu.	10 E.
Ténéque.	10 N.-E.
Ruisseau El-Hadjar	10 N.-E.
Graude mare.	15 N.-E.
Lamkhaté.	1 E.
Ruisseau El-Hadjar.	3 S. E.
Tobaïti.	23 N.-E.- 1/4 E.

Cet itinéraire se résout en une ligne droite de 140 milles dirigée à peu près E.-N.-E. (E. 24° N.).

Ainsi les deux itinéraires s'accordent complètement sur la distance, et ils nous fournissent quant au gisement une direction moyenne à peu près N.-E. 1/4 E. (E. 35° 30' N.); d'où il suit qu'en prenant pour la position de Podor la latitude de 16° 44' 50" observée par Adanson, et une longitude estimée de 17° 21' O., Tobaïti se trouvera porté à 18° 7' N. et 15° 20' O.

Mais, outre ce résultat général, il y a lieu de déterminer les rapports mutuels de situation des deux routes dans leur construction simultanée. Si, après avoir tracé à part chacune d'elles, on se bornait à les reporter l'une sur l'autre en faisant exactement coïncider leurs axes, on les verrait se croiser en des points où le récit du voyageur n'offre aucun indice de leur rapprochement.

L'accord à établir entre elles doit principalement être déterminé par le rôle que joue dans chacune le ruisseau d'El-Hadjar, traversé deux fois en allant, traversé trois fois et rencontré en d'autres points au retour.

Ce ruisseau est traversé, la première fois, à 62 milles

en ligne droite de Podor, dans un endroit où il coule au N.-N.-O., pour s'aller jeter dans le lac Aleg, éloigné de trois journées. On le passe la seconde fois à 16 milles plus loin vers l'E.-N.-E. (E. 25° N.), à 63 milles de Tobaiti, coulant alors nécessairement de l'O. à l'E. (*lato sensu*).

Au retour, ce même ruisseau se rencontre d'abord à 23 milles de Tobaiti; on le traverse ensuite à 39 milles du même point de départ: la disposition des angles de route démontre que le voyageur avait d'abord le ruisseau à sa gauche, c'est-à-dire à l'E., et qu'au passage le courant se dirigeait dès lors à l'O.; puis on le passe de nouveau, et alors nécessairement coulant à l'E., entre le camp de Dhieolébeu qui est à 59 milles de Tobaiti, et El-Khara-Hett-Louhed-Lahi, qui en est à 67 milles; la moyenne serait de 63 milles, identique à la distance énoncée pour le second passage du ruisseau dans la route d'aller: voilà donc un premier endroit où les deux routes doivent se trouver très voisines.

A 12 ou 13 milles de là on arrive à Guigué, sur une presque île formée par le lit du ruisseau, et on le suit, ou à peu près, vers l'O., l'espace de 25 milles jusqu'à son débouché dans le lac Aleg, qui est ainsi à 32 ou 33 milles de la traversée précédente. Ainsi, entre cette traversée et le lac, le ruisseau fait un coude dont le campement de Guigué détermine l'étendue, et d'où il résulte que le courant venant à peu près du N. au S. jusqu'à Guigué, prend ensuite vers l'O. jusqu'au lac; c'est donc en cette dernière portion de son cours que le ruisseau a dû être passé pour la première fois dans la route d'aller; et la distance de 62 milles à l'égard de Podor est une nouvelle condition propre à

renfermer l'incertitude du point précis du passage dans des limites assez étroites.

De ces combinaisons il résulte que le coude de Guigué, qui appartient à la seconde route, doit rester à l'E. de la première route entre les deux points de celle-ci où on passe le ruisseau, et que par conséquent il doit y avoir au voisinage de ce coude une double intersection des deux routes.

Il résulte encore de la disposition du cours supérieur du même ruisseau, au voisinage de la seconde route, tandis qu'il n'en est pas fait mention sur la première route entre le camp de Sidy-Mohammed et Tobaiti, que ces deux routes ne se croisent plus en cette partie, et que la seconde y reste dans l'O. de la première, le ruisseau coulant pendant un certain espace entre elles deux.

Quant à la portion comprise entre le ruisseau et Podor, il est certain qu'au voisinage du ruisseau la seconde route se tient à l'O. de la première; mais le contraire paraît avoir lieu au voisinage de Podor, ainsi qu'on doit le conclure de la traversée du marigot de Koundy.

En effet, au départ, le voyageur descend le Sénégal pendant 2 milles en pirogue, puis il marche sur la rive droite du fleuve jusqu'au marigot de Koundy qu'il traverse en pirogue près de son embouchure, et qu'il ne rencontre plus en se portant au N.-E. Donc, il vient de passer de la rive gauche à la rive droite du marigot, c'est-à-dire (*lato sensu*) d'E. en O., le marigot lui restant désormais à l'E.

Au retour, le voyageur traverse le marigot d'E. en O., et fait ensuite une douzaine de milles pour gagner Podor; or comme le marigot s'embouche à 5 milles

au N.-O. de Podor, il paraît de toute évidence que pendant la dernière étape de 9 milles (à l'égard de laquelle au surplus le voyageur ne nous donne qu'une indication très vague), il a dû traverser le marigot; dans tous les cas, le point où il énonce formellement l'avoir passé au retour, étant plus éloigné de Podor que l'endroit où il l'avait traversé au départ, il s'ensuit que le point de passage sur la route de retour est nécessairement à l'E. de la première route : il y a donc aussi nécessité d'un croisement des deux routes entre le marigot de Koundy et le ruisseau d'El-Hadjar.

Ces bases posées, il suffira de quelques légères inflexions au tracé préparatoire de chacun des deux itinéraires pour faire converger ou diverger, suivant qu'il y a lieu, les portions de l'un et de l'autre dont la corrélation vient d'être établie. C'est ce que j'ai exécuté sur la petite carte ci-jointe.

Peut-être aurai-je à dire encore comment la direction réelle du ruisseau d'El-Hadjar, et la distance où il atteint le lac Aleg, ne concordent point avec les premières informations reçues par le voyageur, et d'après lesquelles ce cours d'eau venait des montagnes de Galam vers le S.-O., et s'allait jeter dans le lac à trois journées du point du passage. Une seule explication me semble naturelle et plausible : c'est que le voyageur, qui ne savait que bien imparfaitement la langue de ses guides, a pu s'être mépris sur le véritable sens de leur réponse, ou que ceux-ci, peu instruits de la vérité, ont répondu à l'aventure. La réclification est résultée des vérifications mêmes du voyageur.

Paris, août 1838.